

En ligne tous les mercredis

01 août 2012

## Sommaire

### LA VIE ECONOMIQUE

- [Le moral des industriels français au plus bas](#)
- [L'UMP va saisir les Sages au sujet de la contribution exceptionnelle](#)
- [Le Sénat valide le collectif budgétaire](#)
- [Ce que prévoit le plan automobile du gouvernement](#)
- [Les Français sont \(un peu\) moins mauvais payeurs](#)
- [Fleur Pellerin : « Les hotlines resteront gratuites »](#)
- [Un texte anti-délocalisation prêt pour la rentrée](#)
- [Les concurrents de GDF donnent un sursis au gouvernement](#)
- [Une partie du grand emprunt pourrait servir aux hôpitaux](#)
- [Le chômage en hausse en juin pour le 14<sup>ème</sup> mois consécutif](#)
- [Michel Sapin : « Davantage d'emplois aidés en 2013 »](#)

### COTISATIONS SECURITE SOCIALE/FISCALITE

- [Jérôme Cahuzac : La CSG n'augmentera pas en 2013](#)
- [Dépassements d'honoraires : interview de M. Frédéric Van Roekeghem, directeur de l'Assurance maladie](#)
- [Dépassements d'honoraires : interview de Mme Marisol Touraine](#)

### LA VIE DES ENTREPRISES

- [Faurecia : un bénéfice net en baisse de 35 % au 1<sup>er</sup> trimestre](#)

### LA VIE DES DEPARTEMENTS

- [Seine-et-Marne : 15 millions d'euros de fraude mis au jour par l'Urssaf](#)
- [Ile-de-France : un problème de délocalisation pour un centre d'appel du Stif](#)
- [Yvelines : l'usine Nestlé va perdre la moitié de ses effectifs](#)
- [Hauts-de-Seine : la Sécu veut relancer les génériques](#)

### OPINIONS/VIE POLITIQUE

- [Isabelle Adenot, présidente de l'Ordre national des pharmaciens réagit sur la réduction du nombre de pharmacies](#)
- [L'OFCE juge sévèrement la politique économique du gouvernement](#)

### TEXTES LEGISLATIFS ET

#### REGLEMENTAIRES/RAPPORTS DIVERS

- [Emploi et chômage des 55-64 ans en 2011](#)

### Qu'est-ce que Le.Crible ?

**Le.Crible** se propose de trier, dans l'actualité économique, politique, législative et réglementaire, toute information utile, directe et indirecte, en relation avec le recouvrement des cotisations de Sécurité sociale.

Outre le suivi de l'actualité, on trouvera dans **Le.Crible** les projets de textes en débat. Le but étant de pouvoir se forger une opinion en se fondant sur ces projets, sur les commentaires qu'ils suscitent dans toute leur diversité, dans la presse écrite, télévisée, les journaux en ligne, etc. Une bibliographie sera également proposée, qui signalera les différentes sorties de livres, là aussi dans un large éventail, sans esprit partisan.

Chaque sujet est systématiquement accompagné d'un lien Internet vers l'article source. Si ce lien est un plus, les sujets sont cependant rédigés de façon à pouvoir être lus sans que le lecteur soit obligé de se référer à la source.

L'équipe de rédaction étant de taille modeste, la couverture de l'actualité ne sera pas exhaustive. Et la formule sera peaufinée au fil des parutions et des réactions des lecteurs qui se manifesteront auprès du mail suivant : [eric.tessier@urssaf.f](mailto:eric.tessier@urssaf.f)

## LA VIE ECONOMIQUE

### ● Le moral des industriels français au plus bas

- **D'après l'Insee** : « *L'indicateur synthétique du climat des affaires dans l'industrie a reculé à 90 points contre 91 points en juin, et celui dit 'de retournement' reste dans la zone indiquant une conjoncture défavorable* ». Il faut remonter à plus de deux ans pour trouver un niveau aussi bas. Dans l'ensemble, les carnets de commandes globaux sont « *quasi stables* », sauf à l'étranger où ils se sont dégarnis. Les perspectives, elles, se dégradent : « *Au vu des perspectives personnelles de production, dont le solde se situe au-dessous de son niveau de long terme (en recul de trois points par rapport au mois précédent), l'activité serait peu dynamique dans les prochains mois. [...] Les perspectives générales, qui représentent l'opinion des industriels sur l'activité de l'industrie dans son ensemble, reculent très fortement par rapport au mois précédent et atteignent un niveau très inférieur à leur moyenne de longue période* ».

[http://www.challenges.fr/economie/20120724.CHA9217/le-moral-des-industriels-francais-au-plus-bas-depuis-debut-2010.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20120724](http://www.challenges.fr/economie/20120724.CHA9217/le-moral-des-industriels-francais-au-plus-bas-depuis-debut-2010.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20120724)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 24/07/2012)

### ● L'UMP va saisir les Sages au sujet de la contribution exceptionnelle

Suite au vote par l'Assemblée nationale de la contribution exceptionnelle pour les personnes assujetties à l'impôt sur la fortune, l'UMP va saisir le Conseil constitutionnel.

- **Gilles Carrez**, président de la commission des Finances de l'Assemblée : « *Le gouvernement s'est coupé [en disant qu'elle] vient en préfiguration de ce que sera l'ISF à l'avenir. Dès lors que vous estimez que ce n'est pas une vraie contribution exceptionnelle puisque c'est une préfiguration de ce qui viendra après, vous ne pouvez pas tenir l'argument qu'il n'y a pas besoin de plafonnement. Nous allons développer cet argument. [...] Il y a une considération beaucoup plus importante, c'est que nous aurons au moins quelques milliers de contribuables qui vont être dans une situation impossible* », prenant alors l'exemple d'une veuve vivant de la pension de réversion de son époux et ayant « *un grand appartement à Paris de 3 ou 4 millions d'euros* » : « *Elle ne pourra pas payer la contribution exceptionnelle. Est-ce que c'est normal ?* ».

[http://www.liberation.fr/politiques/2012/07/24/l-ump-va-saisir-les-sages-au-sujet-de-la-contribution-exceptionnelle\\_835176](http://www.liberation.fr/politiques/2012/07/24/l-ump-va-saisir-les-sages-au-sujet-de-la-contribution-exceptionnelle_835176)

(Source : [www.liberation.fr](http://www.liberation.fr) du 24/07/2012)

### ● Le Sénat valide le collectif budgétaire

Vendredi 27 juillet, le Sénat a voté l'adoption du collectif budgétaire, par 177 voix contre 166.

- **Pour François Marc, rapporteur général PS du budget**, ce projet de loi de finances rectificative (PLFR) 2012 répond à « *un triple objectif* » : « *permettre à la France de contenir le déficit public à 4,5 % du PIB, rétablir un peu plus de justice fiscale et donner les premières indications sur les grandes promesses de François Hollande* ». Le Sénat a apporté quelques modifications au texte en instaurant une taxation accrue des parachutes dorés et retraites chapeau, une augmentation du taux de la taxe sur les logements vacants, en votant une « *taxe Bolloré* » sur la revente des chaînes de la TNT acquises gratuitement, à l'image de Direct 8 et Direct Star du groupe Bolloré vendues à Canal +.

- **Philippe Marini, président UMP de la commission des Finances**, a dénoncé « *une politique régressive* », qui pénalise « *les classes moyennes, les salariés* » : « *Vous vous apprêtez à faire subir un choc anti-compétitif dans le cadre de ce qui s'apparente à un règlement de comptes idéologique* ».

[http://tempsreel.nouvelobs.com/politique/20120727.OBS8356/le-senat-valide-le-collectif-budgetaire-du-gouvernement-ayrault.html#xtor=EPR-1-\[Actu8h\]-20120728](http://tempsreel.nouvelobs.com/politique/20120727.OBS8356/le-senat-valide-le-collectif-budgetaire-du-gouvernement-ayrault.html#xtor=EPR-1-[Actu8h]-20120728)

(Source : <http://tempsreel.nouvelobs.com> du 27/07/2012)

[Retour au sommaire](#)

### ● Ce que prévoit le plan automobile du gouvernement

Mercredi 25 juillet, M. Ayrault et M. Montebourg ont exposé les principales mesures de leur plan automobile :

**1)- Le renforcement du bonus écologique**, dont les montants vont être réévalués à la hausse. D'autre part, le dispositif va « *bénéficier aux véhicules thermiques faiblement polluants* ». Les malus n'ont pas été alourdis. M. Montebourg a toutefois expliqué que « *leur rééchelonnement sera discuté dans le prochain projet de loi de finances [pour 2013]* ». Les malus pourraient alors être doublés.

**2)- Des investissements d'avenir**. 350 millions d'euros seront délivrés via la banque publique d'investissement, la Banque européenne d'investissement et le Programme Cadre R&D de l'Union européenne, afin d'aider au développement des véhicules « propres » : électriques, hybrides ou thermiques. Le crédit d'impôt recherche, instauré par M. Fillon, est pérennisé et devient accessible aux PME. Enfin, le Fonds de Modernisation des Equipementiers Automobiles (FMEA) « *va devenir le fer de lance d'un développement des sous-traitants stratégiques : il sera prolongé et pourra investir immédiatement 260 millions d'euros pour accompagner durablement les projets des entreprises* ».

**3)- Renforcement de la compétitivité du secteur**. Des propositions pour la compétitivité vont être faites dans le cadre de la mission Gallois – sur le Grand emprunt – ainsi que dans la réforme du financement de la protection sociale. Objectif : renforcer la compétitivité des constructeurs français, Renault et PSA en tête. En ce qui concerne les équipementiers automobiles, Oseo (l'organisme public de financement des PME) se voit doter de 150 millions d'euros afin de soutenir leur trésorerie.

**4)- L'Etat doit donner l'exemple**. Près de 11 000 voitures électriques seront achetées par l'Etat et la moitié de la commande publique annuelle devra être consacrée à des véhicules propres. Un vaste plan d'implantation de bornes va aussi être mis en place.

**5)- Pour Arnaud Montebourg**, certains constructeurs comme Kia, Daewoo et Hyundai, se livrent à « *une concurrence déloyale* ». Il entend par conséquent se servir des moyens que le droit européen met à sa disposition. « *Ainsi, le gouvernement demandera à la Commission européenne de prendre des mesures de mise sous surveillance de l'accord de libre-échange entre l'UE et la Corée du Sud* ».

**6)- Exigence de contreparties pour l'industrie automobile**. **M. Ayrault** : « *Les salariés ne peuvent pas être une variable d'ajustement* ». **M. Montebourg** : « *Les efforts de la puissance publique sont conditionnés au maintien des prix hors inflation par les constructeurs automobiles et devront se traduire dans la localisation de la production de ces véhicules en France (ainsi que de leurs composants)* ».

<http://www.lejdd.fr/Economie/Actualite/Ce-que-prevoit-le-plan-auto-du-gouvernement-534953>

- **Le compte-rendu du Conseil des ministres : Plan de soutien à la filière automobile (2 pages) :**

<http://proxy-pubminefi.diffusion.finances.gouv.fr/pub/document/18/12868.pdf>

(Sources : [www.lejdd.fr](http://www.lejdd.fr) et <http://proxy-pubminefi.diffusion.finances.gouv.fr> du 25/07/2012)

[Retour au sommaire](#)

### ● Les Français sont (un peu) moins mauvais payeurs

Selon le Contentia Recovery Index (CRI), filiale du groupe 3 Suisses, avec l'appui de l'université de Lille 1, les Français remboursent mieux leurs impayés. Alors qu'il chutait nettement en 2011, l'indice connaît au second trimestre 2012 un sursaut, passant de 89,3 % à 93,6 %. La raison ne tient pas à une amélioration des conditions financières des ménages, mais au fait que ces derniers, plutôt que de s'endetter à outrance, ont réduit leur consommation. Ainsi, le montant moyen d'impayés, pour les crédits à la consommation, a baissé de 18 %, probable conséquence de la loi Lagarde, « *qui entendait responsabiliser ce type de crédit pour que chaque partie (les ménages qui y souscrivent et les professionnels qui les distribuent) mesure totalement les conséquences de l'engagement* ». Autre changement : la volonté pour les Français d'avoir des emprunts plus courts : « *Les mensualités de remboursement, tous crédits confondus, ont augmenté significativement de 120 à 140 euros* ». La Banque de France, elle, constate que le dépôt de dossiers de surendettement a baissé depuis un an et « *recense fin 2011 un total de 3,5 millions*

d'incidents de remboursement seulement pour les crédits aux particuliers (donc pas pour les factures impayées) ».

- **Nicolas Cabaj**, chef du service des études statistiques de Contentia : « En 2010, notre efficacité tout comme celle de nos concurrents en terme de recouvrement était en baisse. Parallèlement, les encours de nos clients [le montant global des dettes] s'envolaient. Nous voulions donc comprendre pourquoi la capacité de remboursement des ménages était en baisse. C'est de ce constat qu'est né le CRI ».

<http://www.latribune.fr/entreprises-finance/banques-finance/industrie-financiere/20120723trib000710463/les-francais-sont-un-peu-moins-mauvais-payeurs.html>

(Source : [www.latribune.fr](http://www.latribune.fr) du 23/07/2012, Caroline Pilczer)

#### ● **Fleur Pellerin : « Les hotlines resteront gratuites »**

- **Fleur Pellerin**, ministre de l'Economie numérique : « Il n'est pas question de revenir sur la gratuité de l'assistance téléphonique, ni sur celle du temps d'attente. [...] Il n'est pas question de remettre en cause les acquis des consommateurs. [...] Une remise à plat de la loi Chatel n'est pas à l'ordre du jour. [...] Les difficultés des opérateurs ne sont pas exclusivement liées à l'arrivée de Free. Ils doivent également réaliser d'importants investissements pour la 4G et le très haut débit. Nous avons relancé ces chantiers et nous allons les aider pour investir. Dans ces conditions, ils devraient être prêts à revenir sur leurs politiques d'économie et créer de nouveaux emplois. [...] Arnaud Montebourg a montré que, moyennant un effort financier minime, on peut créer de l'emploi ».

<http://obsession.nouvelobs.com/high-tech/20120724.OBS8029/les-hotlines-resteront-gratuites-promet-fleur-pellerin.html>

(Source : <http://obsession.nouvelobs.com> du 24/07/2012, Boris Manenti)

#### ● **Un texte anti-délocalisation prêt pour la rentrée**

Le gouvernement et les députés socialistes travaillent sur un texte de loi afin d'empêcher la délocalisation de sites encore rentables et de lutter contre les destructions d'emplois non justifiées.

- **Thierry Mandon**, vice-président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale : « Les sites rentables ne pourront bientôt plus délocaliser leur activité. [...] Un texte de loi sera soumis au Parlement assez rapidement, à la rentrée ».

[http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202186983877-un-texte-anti-delocalisation-sera-pret-pour-la-rentree-346891.php?xtor=EPR-1500-\[lesechos18\]-20120724-\[s=461370\\_n=2\\_c=201\]-937960@1](http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202186983877-un-texte-anti-delocalisation-sera-pret-pour-la-rentree-346891.php?xtor=EPR-1500-[lesechos18]-20120724-[s=461370_n=2_c=201]-937960@1)

(Source : [www.lesechos.fr](http://www.lesechos.fr) du 24/07/2012, Claude Fouquet)

[Retour au sommaire](#)

#### ● **Les concurrents de GDF donnent un sursis au gouvernement**

L'Association nationale des opérateurs détaillants en énergie (Anode), qui regroupe les fournisseurs alternatifs Altergaz, Gaz de Paris, Planète Oui et Poweo Direct Energie, soit les concurrents de GDF Suez, a donné 2 mois de sursis au gouvernement et va saisir Delphine Batho, ministre de l'énergie, pour lui demander de prendre à l'occasion de la prochaine révision des tarifs de GDF Suez, prévue au 3<sup>ème</sup> trimestre, une décision qui soit cette fois « conforme à la loi », autrement dit une plus forte hausse. Si cela échouait, l'Anode déposerait cette fois-ci un recours devant le Conseil d'Etat.

- **Delphine Batho** : « Avec le Parlement, nous engageons une réforme structurelle du cadre tarifaire, dont le but est la mise en œuvre de la tarification progressive de l'électricité et du gaz. Cette proposition a deux objectifs : social et écologique. C'est dans le cadre de l'application de cette réforme que nous examinerons à l'avenir l'évolution des tarifs du gaz ».

- **Fabien Choné**, directeur général délégué de Poweo Direct Energie : « Il y a urgence à couvrir les coûts de GDF Suez, sinon la concurrence va être asphyxiée. Nous sommes très fermes dans notre volonté que la loi s'applique et si le gouvernement ne nous donnait pas raison, alors nous l'attaquerons ». L'Anode s'est dite ouverte à la « tarification progressive », qui vise à réduire la précarité énergétique. En attendant, elle appelle le gouvernement à « renoncer définitivement à toute politisation des tarifs réglementés », et à mener « une

véritable promotion de la concurrence », qu'elle estime être « le seul vrai vecteur de modération tarifaire ».

De son côté, GDF Suez pourrait tenter une action auprès du Conseil d'Etat, ce dernier lui ayant donné raison à propos du gel de fin 2011. GDF Suez a ainsi obtenu une réparation de son préjudice « qui devrait se traduire par des factures rectificatives pour les consommateurs ».

[http://www.liberation.fr/societe/2012/07/24/les-concurrents-de-gdf-donnent-un-sursis-au-gouvernement\\_835332](http://www.liberation.fr/societe/2012/07/24/les-concurrents-de-gdf-donnent-un-sursis-au-gouvernement_835332)

(Source : [www.liberation.fr](http://www.liberation.fr) du 24/07/2012)

### ● Une partie du grand emprunt pourrait servir aux hôpitaux

Alors que Moody's a abaissé le 21 juillet la note des CHU en raison de la mauvaise situation financière de certains établissements, le gouvernement envisage d'attribuer une partie des 10 milliards d'euros non encore affectés du Grand emprunt aux hôpitaux, « pour des projets de modernisation informatique ou d'innovation thérapeutique ».

[http://www.challenges.fr/economie/20120730.CHA9339/une-partie-du-grand-emprunt-pourrait-servir-aux-hopitaux.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20120730](http://www.challenges.fr/economie/20120730.CHA9339/une-partie-du-grand-emprunt-pourrait-servir-aux-hopitaux.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20120730)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 30/07/2012)

### ● Le chômage en hausse en juin pour le 14<sup>ème</sup> mois consécutif

Les chiffres des demandeurs d'emploi pour le mois de juin publiés par Pôle Emploi et la DARES restent orientés à la hausse : + 0,8 % pour les demandeurs d'emploi de catégorie A (soit 23 700 demandeurs d'emploi supplémentaires), + 1,1 % pour ceux des catégories A, B et C. Sur un an, la progression est respectivement de + 7,8 % (soit 212 900 demandeurs d'emploi supplémentaires) et + 6,9 %.

Le chômage augmente pour le 14<sup>ème</sup> mois consécutif. Selon Les Echos, le seuil des 3 millions de chômeurs pourrait être atteint en septembre – « en tout cas très probablement avant la fin de l'année ».

[http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202189649238-le-seuil-des-3-millions-de-chomeurs-s-approche-a-grands-pas-347427.php?xtor=EPR-1500-\[lesechos18\]-20120725-\[s=461370\\_n=2\\_c=201\\_\]-937960@1](http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202189649238-le-seuil-des-3-millions-de-chomeurs-s-approche-a-grands-pas-347427.php?xtor=EPR-1500-[lesechos18]-20120725-[s=461370_n=2_c=201_]-937960@1)

<http://travail-emploi.gouv.fr/actualite-presse,42/communiqués,2138/les-chiffres-de-l-emploi-de-juin,15122.html>

- Les chiffres en détail :

<http://travail-emploi.gouv.fr/etudes-recherche-statistiques-de,76/etudes-et-recherche,77/publications-dares,98/dares-analyses-dares-indicateurs,102/2012-050-demandeurs-d-emploi,15120.html>

(Sources : [www.lesechos.fr](http://www.lesechos.fr) du 25/07/2012, Leïla de Comarmond, et <http://travail-emploi.gouv.fr>)

[Retour au sommaire](#)

### ● Michel Sapin : « Davantage d'emplois aidés en 2013 »

- Michel Sapin, ministre du travail : « Il y a une montée forte du chômage mais on voit bien que ce sont les chiffres du mois de juin, que l'Assemblée n'était pas encore renouvelée, que l'on n'avait pas encore les moyens d'agir. [Mais l'action du gouvernement] n'aura pas un effet instantané. [...] Le plus grave de tout est qu'aujourd'hui la France n'a jamais connu autant de chômeurs de longue durée ». Avant d'insister sur « les mesures d'insertion, d'orientation pour permettre à ceux qui sont au chômage depuis très longtemps de pouvoir retrouver l'emploi » : « [En 2013], il faudra globalement faire davantage d'emplois aidés [...] conserver le volant actuel d'emplois aidés classiques [...] dans les administrations, les hôpitaux, les établissements scolaires. Et il faut en plus nos emplois d'avenir [destinés prioritairement aux jeunes peu qualifiés des quartiers, Ndlr]. Il y aura l'année prochaine 100 000 emplois aidés de plus, et 100 000 emplois aidés de plus, c'est 100 000 chômeurs de moins. [...] En 2013, le budget de l'emploi ne baissera pas [car] on ne peut pas imaginer que les outils en faveur de l'emploi, donc contre le chômage, diminuent dans une période comme celle-ci même si par ailleurs il y a des contraintes budgétaires absolument nécessaires à respecter ».

[http://tempsreel.nouvelobs.com/social/20120726.OBS8213/davantage-d-emplois-aides-en-2013-promet-sapin.html#xtor=EPR-3-\[Actu17h\]-20120726](http://tempsreel.nouvelobs.com/social/20120726.OBS8213/davantage-d-emplois-aides-en-2013-promet-sapin.html#xtor=EPR-3-[Actu17h]-20120726)

(Source : <http://tempsreel.nouvelobs.com> du 26/07/2012)

## **COTISATIONS SECURITE SOCIALE/FISCALITE**

### ● Jérôme Cahuzac : La CSG n'augmentera pas en 2013

- Jérôme Cahuzac, ministre du Budget, le 30 juillet, sur France Inter : « La hausse de la CSG ne fait pas partie du programme de la loi de finances initiale, le budget 2013 n'envisage pas cette mesure-là. Des économies sont nécessaires, nous allons faire des économies. Avant de savoir s'il faut de nouveau augmenter tous les impôts des Français, par exemple la CSG, commençons par prouver que nous sommes capables de faire des économies et je m'y efforce ». D'après un sondage Tilder-LCI-OpinionWay, 60 % des Français sont hostiles à une augmentation de la CSG en contrepartie d'une baisse des cotisations sociales payées par les entreprises.

[http://www.challenges.fr/economie/20120730.CHA9344/la-csg-n-augmentera-pas-en-2013.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20120730](http://www.challenges.fr/economie/20120730.CHA9344/la-csg-n-augmentera-pas-en-2013.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20120730)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 30/07/2012)

### ● Dépassements d'honoraires : interview de M. Frédéric Van Roekeghem, directeur de l'Assurance maladie

**Au sujet de la négociation elle-même.**

- M. Van Roekeghem : « C'est une négociation importante, qui peut vraiment permettre de réguler les dépenses de santé. On voit l'intérêt des Français sur le sujet. Sur notre site Ameli.fr, près de 400 000 visites par mois concernent les dépassements d'honoraires. La négociation commence aujourd'hui mais elle devrait aboutir mi-octobre ».

**Au sujet de la « menace » de Mme Touraine**, ministre de la Santé, de recourir à la loi si la négociation échouait : « Si la négociation ne permet pas de résoudre ce problème qui est réel, il sera normal que la représentation nationale s'en saisisse. Cette évidence est de nature à inciter les syndicats à négocier. J'observe d'ailleurs qu'il n'y a pas eu de déclaration de refus de négocier de la part des médecins. C'est bon signe ».

**Au sujet des complémentaires** : « Elles ont pris position. Elles demandent une régulation d'ensemble du système. Nous avons d'ailleurs tenu compte de leur demande en introduisant dans la négociation un accord de modération globale pour l'ensemble des médecins. En d'autres termes, l'assurance maladie ne souhaite pas seulement inciter les médecins les plus vertueux à le rester, mais pose la question de la régulation de ceux qui ne modèreraient pas leurs tarifs. La négociation sur ce sujet est incontournable ».

M. Van Roekeghem pose ensuite clairement le problème : « Entre l'excès, qui devra pouvoir être sanctionné, et la vertu, il existe une zone grise... Aujourd'hui, en matière de tarifs, tout se décide autour d'une notion floue "le tact et la mesure". Il est nécessaire de mieux définir ce qui est abusif. Comment évaluer et sanctionner les abus ? Voilà ce que devra permettre de définir la négociation ». Et envisage des sanctions : « [Des sanctions], oui, dans les cas les plus excessifs que la négociation devra préciser. En prévoyant bien entendu des procédures contradictoires, et la possibilité de faire appel, comme pour toute décision à caractère administratif ».

**Au sujet d'une revalorisation du tarif des honoraires des médecins** : « Sur le fond, c'est une chance qu'en France, nous ayons un système d'assurance maladie avec des tarifs de la sécurité sociale. Cela permet normalement d'éviter l'inflation tarifaire que l'on observe dans certains pays étrangers. Il se trouve que dans quelques disciplines, l'absence de régulation liée au secteur 2 ne l'a pas empêchée, notamment en ophtalmologie ou en chirurgie... Une révision des conditions de prise en charge de l'assurance maladie ne peut avoir pour objectif, dans la conjoncture actuelle, que de diminuer la part restant à la charge des patients ».

[Retour au sommaire](#)

**Au sujet de la garantie d'une offre de soins sur l'ensemble du pays** : « Il y a deux options : soit on augmente la proportion des médecins en secteur 1, c'est-à-dire conventionnés et respectant strictement les tarifs de la sécurité sociale. Soit, les médecins de secteur 2 pratiquent plus d'actes au tarif de la sécurité sociale. Les deux options n'étant pas exclusives l'une de l'autre. Nous avons réalisé des cartes pour identifier les disparités

d'accès aux soins dans l'Hexagone. Mais ce sujet sera clairement un point délicat de la négociation ».

Enfin, M. Van Roekeghem maintient que « l'équilibre des comptes de l'Assurance maladie est à portée de main » : « Nous savons maîtriser nos dépenses de santé, ce qui n'est pas le cas de tous les pays de l'OCDE. Nous venons de présenter nos pistes d'économies pour 2013. L'objectif est de gagner en qualité de soins mais aussi sur le rapport qualité-prix. Parmi les 35 pistes qui pourraient générer 2,2 milliards d'économies, il y a de nombreuses propositions structurelles, par exemple sur la chirurgie, en choisissant les bonnes prothèses qui ne sont pas toujours les plus chères, sur les pathologies chroniques, en organisant une meilleure prévention du diabète... »

<http://www.challenges.fr/economie/20120724.CHA9247/assurance-maladie-securite-sociale-comment-eviter-les-depassements-d-honoraires-abusifs-des-medecins.html#xtor=EPR-14-Quot10h30J-20120725>

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 24/07/2012, Fanny Guinochet)

### ● Dépassements d'honoraires : interview de Mme Marisol Touraine

- **Mme Touraine** : « Je demande à l'assurance-maladie d'engager une négociation avec les syndicats de médecins et les organismes complémentaires (les mutuelles et les assureurs) pour limiter les dépassements d'honoraires. Je suis confiante : nous pouvons arriver à un bon accord car les Français attendent des résultats. Mais si je suis favorable au dialogue, je suis ferme sur la nécessité d'obtenir des résultats. Si la négociation ne devait pas aboutir avant fin octobre, date de la discussion du projet de loi de financement de la Sécurité sociale, alors je fixerais des contraintes par la loi. [...] Le premier objectif est bien de mettre fin aux dépassements abusifs. Je ne suis pas certaine que l'on puisse fixer un plafond, compte tenu de la diversité des situations, des spécialités, des réputations. Si les négociateurs le font, je ne m'y opposerai pas, mais ce n'est pas la seule et unique démarche à envisager. Des critères précis doivent être fixés. Par ailleurs, pour mettre fin aux abus de manière efficace, il faut prévoir des sanctions sévères et dissuasives, directement appliquées par la Caisse nationale de l'Assurance-Maladie. C'est pour moi un élément important de la négociation à venir. [...] Au-delà des abus, mon second objectif est que les médecins acceptent de limiter leurs dépassements dans la durée. On doit pouvoir trouver un terrain d'entente : les spécialistes devraient pouvoir souscrire avec l'assurance-maladie et les complémentaires un contrat de limitation de leurs dépassements, qui garantisse un meilleur accès aux soins. Un contrat qui aboutirait à ce que les Français paient moins cher, et soient mieux pris en charge ». Enfin, Mme Touraine se dit prête à rémunérer autrement les généralistes, qui, à 90 %, ne pratiquent pas de dépassements d'honoraires - « Avec moins de paiement à l'acte et une part forfaitaire plus importante ? », demande Le Nouvel Observateur : « Oui, dans le cadre d'une réorganisation de la médecine de proximité, pratiquée en majorité par les généralistes. L'état de santé des Français a changé. Nous sommes passés progressivement d'une médecine traitant des crises aiguës et ponctuelles à une médecine de prise en charge des maladies chroniques et du vieillissement de la population. Il s'agit de ne plus en rester à la rémunération à l'acte chez les généralistes. Mais de valoriser la prévention, l'accompagnement, et le travail en équipe qui n'est pas du tout pris en compte. La médecine de ville et l'hôpital sont également bien trop cloisonnés. Il faudra mettre en route une meilleure coordination entre la médecine de proximité, l'hôpital et le secteur du médico-social (maisons de retraite...). A la rentrée, je poserai les jalons d'une meilleure prise en charge, au quotidien, de la santé des Français ».

[http://tempsreel.nouvelobs.com/societe/20120725.OBS8110/marisol-touraine-nous-pouvons-arriver-a-un-bon-accord.html#xtor=EPR-3-\[Actu17h\]-20120725](http://tempsreel.nouvelobs.com/societe/20120725.OBS8110/marisol-touraine-nous-pouvons-arriver-a-un-bon-accord.html#xtor=EPR-3-[Actu17h]-20120725)

(Source : <http://tempsreel.nouvelobs.com> du 25/07/2012,

[Retour au sommaire](#)

### LA VIE DES ENTREPRISES

#### ● Faurecia : un bénéfice net en baisse de 35 % au 1<sup>er</sup> trimestre

L'équipementier automobile français Faurecia, filiale de PSA Peugeot Citroën, voit son bénéfice net baisser de 35 % à 120 millions d'euros et la marge opérationnelle de 11 % à 302,5 millions, comparé à l'an dernier. Le chiffre d'affaires du groupe a progressé de 7,5 % à

8,76 milliards. Sa marge opérationnelle, elle, « *devrait continuer à être impactée par la baisse de la production automobile en Europe* ». En conséquence de quoi, l'équipementier a revu à la hausse sa prévision de chiffre d'affaires annuel (entre 17 et 17,4 milliards, contre 16,3 et 16,7 milliards auparavant), mais à la baisse celle de marge opérationnelle, (entre 560 et 610 millions, contre 610 et 670 millions avant).

[http://www.challenges.fr/entreprise/20120724.CHA9213/le-benefice-net-de-faurecia-baisse-de-35-au-1er-semester.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20120724](http://www.challenges.fr/entreprise/20120724.CHA9213/le-benefice-net-de-faurecia-baisse-de-35-au-1er-semester.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20120724)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 24/07/2012)

## LA VIE DES DEPARTEMENTS

### ● Seine-et-Marne : 15 millions d'euros de fraude mis au jour par l'Urssaf

L'Urssaf de Seine-et-Marne vient de publier les chiffres concernant la lutte qu'elle mène contre le travail dissimulé pour 2011. Après plus d'une centaine de contrôles effectués, elle a mis au jour 15 411 620 euros de cotisations non déclarées (un résultat près de 5 fois supérieur à celui de 2010).

- **Gaudérique Barrière**, directeur de l'Urssaf : « *C'est tout à fait exceptionnel. L'an passé, la Seine-et-Marne s'est classée deuxième département de France dans la lutte contre le travail dissimulé* ».

<http://www.leparisien.fr/donnemarie-dontilly-77520/15-millions-d-euros-de-fraude-mis-au-jour-30-07-2012-2107223.php>

(source : [www.leparisien.fr](http://www.leparisien.fr) du 30/07/2012, Louis Moulin)

### ● Ile-de-France : un problème de délocalisation pour un centre d'appel du Stif

Le conseil d'administration du Stif, l'autorité organisatrice des transports en Ile-de-France, présidée par le président de région socialiste Jean-Paul Huchon, vient de signer un accord concernant un marché de prestations téléphoniques avec une société dont la plateforme est située au Maroc. **M. Huchon** se retranche derrière les règles en matière de marché public. Mais les réactions ont été immédiates du côté de la droite. **Mme Péresse** demande à M. Huchon « *de prendre toutes ses responsabilités et d'étudier immédiatement toutes les voies de droit pour relancer ce marché avec pour objectif de préserver l'emploi en France qui doit être la première priorité* ». **M. Geoffroy Didier** (UMP) estime que cet accord « *constitue [...] le reflet de l'hypocrisie du nouveau pouvoir socialiste : François Hollande multiplie les intentions, ses amis ne font, eux, qu'accumuler les contradictions* ». Pour **M. Yves Jégo** (Parti radical), Jean-Paul Huchon « *doit garantir aux Franciliens qui financent le Stif à travers leurs impôts et leur Pass navigo que les emplois concernés seront maintenus en France* ». En réponse à ces critiques, M. Huchon annonce qu'il « *étudiera toutes les voies légales possibles pour faire face à cette situation* ». La société refusée par le Stif, **Webhelp**, annonce, elle, qu'elle va attaquer ce marché en référé, son président estimant qu'il y a eu plusieurs vices de procédure. **Arnaud Montebourg**, ministre du redressement productif, a lui aussi réagi, en indiquant qu'il allait « *étudier les évolutions du code des marchés publics* ».

[http://tempsreel.nouvelobs.com/social/20120727.OBS8282/montebourg-contre-la-delocalisation-d-un-centre-d-appel-du-stif.html#xtor=EPR-1-\[Actu8h\]-20120728](http://tempsreel.nouvelobs.com/social/20120727.OBS8282/montebourg-contre-la-delocalisation-d-un-centre-d-appel-du-stif.html#xtor=EPR-1-[Actu8h]-20120728)

(Source : <http://tempsreel.nouvelobs.com> du 28/07/2012, Baptiste Legrand)

[Retour au sommaire](#)

### ● Yvelines : l'usine Nestlé va perdre la moitié de ses effectifs

L'usine Nestlé de Saint-Lambert-des-Bois, qui produit l'eau Saint-Lambert et Nestlé Pur Life (NPL), a annoncé la mise en place d'un plan de 16 départs volontaires (sur un total de 32 salariés). Ces suppressions de poste s'expliquent par la fragile situation de la société. D'après la Direction, la structure actuelle ne permet pas d'absorber la production totale : « *Dorénavant, nous produirons uniquement la Saint-Lambert. Les activités des bouteilles NPL seront regroupées sur le site d'Etalle, en Belgique* ». La CGT a réagi à ce plan : « *Nestlé se vante d'être une entreprise de création de valeur partagée. Envoyer au chômage la moitié du personnel d'une usine, est-ce vraiment bon socialement ?* ». Et demande « *le maintien des emplois, l'amélioration des conditions de travail et les investissements nécessaires permettant de produire dans de bonnes conditions* ».



<http://www.leparisien.fr/chevreuse-78460/l-usine-nestle-va-perdre-la-moitie-de-ses-effectifs-24-07-2012-2100336.php?xtor=EREC-109----1346501@1>

(Source : [www.leparisien.fr](http://www.leparisien.fr) du 24/07/2012, Romain Chiron)

#### ● Hauts-de-Seine : la Sécu veut relancer les génériques

La Caisse primaire d'assurance maladie des Hauts-de-Seine (CPAM 92) veut relancer les génériques, en instaurant le système « Tiers payant contre générique ». Ainsi, pour le patient refusant un générique, le remboursement ne se fera plus via la carte Vitale, mais « à l'ancienne », c'est-à-dire avec une feuille de soins à remplir et à renvoyer – d'où un temps de remboursement plus long.

- **Eric Myon, président de l'Union nationale des pharmacies de France (UNPF)** : « *Les cas où il vaut mieux le princeps que le générique sont extrêmement rares. Ces derniers mois, depuis un rapport de l'Académie de médecine, il y a un buzz contre les génériques. [...] Des patients se sont engouffrés là-dedans. La baisse concernant les génériques avec des patients qui exigent le princeps est flagrante. On est revenu six ans en arrière quand nous devons faire de la pédagogie à haute dose et expliquer que les génériques sont des médicaments de qualité qui ont reçu l'AMM, l'autorisation de mise sur le marché* ».

<http://www.leparisien.fr/hauts-de-seine-92/la-secu-veut-relancer-les-generiques-26-07-2012-2102688.php?xtor=EREC-109----1346501@1>

(Source : [www.leparisien.fr](http://www.leparisien.fr) du 26/07/2012, Olivier Bureau)

#### OPINIONS/VIE POLITIQUE

#### ● Isabelle Adenot, présidente de l'Ordre national des pharmaciens réagit sur la réduction du nombre de pharmacies

L'Inspection générale des affaires sociales (Igas) préconise de « *baisser la marge unitaire des pharmaciens sur les médicaments* » et, « *pour [leur] garantir une marge minimale, réduire de 10 % le nombre d'officines d'ici 2017* ». **Isabelle Adenot**, présidente de l'Ordre national des pharmaciens prend « *très mal* » cette proposition, arguant que « *derrière ce chiffre de 10 %, il y a des êtres humains. En moyenne, cinq personnes travaillent dans une pharmacie. On jette l'angoisse sur 11 000 personnes qui ont aujourd'hui un emploi, qui plus est un emploi de proximité* ». Tout en rappelant que la répartition des pharmacies est fonction de la loi : « *Il faut bien comprendre que les pharmaciens sont les seuls professionnels de santé à avoir une loi de régulation. In fine, c'est l'Etat qui décide du lieu où les pharmacies ouvrent. C'est donc sa responsabilité* ». Et d'ajouter « *qu'il n'y a pas aujourd'hui de désert pharmaceutique en France : cette loi permet que personne n'ait à se plaindre de ne pas avoir accès aux médicaments, c'est une très bonne chose* ». Concernant la réduction de 10 % des officines, elle précise : « *10 %, d'accord, mais lesquelles ? Quels critères feront que l'une reste et que la pharmacie voisine ferme ? De quel droit ? Il faudrait plutôt inciter des confrères à partir, quand cela ne pose pas de problème de santé publique* ».

[http://www.liberation.fr/societe/2012/07/24/reduction-du-nombre-de-pharmacies-10-d-accord-mais-lesquelles\\_835284](http://www.liberation.fr/societe/2012/07/24/reduction-du-nombre-de-pharmacies-10-d-accord-mais-lesquelles_835284)

(Source : [www.liberation.fr](http://www.liberation.fr) du 24/07/2012, Kim Hullot-Guiot)

[Retour au sommaire](#)

#### ● L'OFCE juge sévèrement la politique économique du gouvernement

L'Observatoire des conjonctures économiques (OFCE), après avoir étudié le projet économique de François Hollande, rend un verdict sévère, estimant que sa stratégie de sortie de crise est risquée et qu'elle aura, sur l'emploi, un impact moindre qu'annoncé.

- **OFCE** : « *Cette stratégie de sortie de crise est pour le moins risquée car elle ne prend pas toute la mesure de la crise qui menace l'Europe aujourd'hui. Elle pourrait se justifier si nous étions d'ores et déjà sur une trajectoire de sortie de crise et s'il s'agissait d'en aménager les priorités. Mais l'Europe reste dans une situation de très forte incertitude* ». D'après l'institut, les hausses d'impôts ou la réduction des dépenses destinées à réduire le déficit pourraient avoir un effet contre-productif et limiter, voire annuler la réduction effective des déficits. Le Contrat de génération ne convainc pas l'OFCE, qui considère que « *la signature de 500 000 de ces contrats permettrait seulement de créer entre 48 000 et 99 000 emplois dans le*

secteur marchand, pour un coût compris entre 0,06 et 0,22 point de PIB ». Et si ces contrats peuvent contribuer à faire baisser le chômage, ce ne sera qu'à court terme, et les créations nettes seront moins élevées qu'attendu : 107 300 pour 150 000 emplois subventionnés au total (3,45 milliards d'euros de coût annuel). D'autres mesures sont, elles, jugées plus positivement : le dispositif de refiscalisation des heures supplémentaires, par exemple, qui ne « dégradera pas le marché du travail » (avec 17 900 emplois créés ou sauvegardés), tout en permettant de réduire le déficit de 5,2 milliards d'euros en 2014. Idem pour « l'assouplissement des conditions de départ en retraite de ceux qui ont eu des carrières longues [qui] n'apparaît pas aberrant dans la conjoncture actuelle »

[http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202191165873-l-ofce-juge-severement-la-politique-economique-du-gouvernement-347848.php?xtor=EPR-1500-\[france\]-20120726-\[s=461370 n=2 c=201 j-937960@1](http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202191165873-l-ofce-juge-severement-la-politique-economique-du-gouvernement-347848.php?xtor=EPR-1500-[france]-20120726-[s=461370 n=2 c=201 j-937960@1)

- « *Evaluation du projet économique du quinquennat 2012-2017* », sous la direction d'Eric Heyer, Mathieu Plane et Xavier Timbeau, le rapport dans son intégralité (126 pages) :

<http://www.ofce.sciences-po.fr/pdf/notes/2012/note23.pdf>

(Sources : [www.lesechos.fr](http://www.lesechos.fr) du 26/07/2012, Claude Fouquet, et [www.ofce.sciences-po.fr](http://www.ofce.sciences-po.fr), du 26/07/2012)

## TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES/RAPPORTS DIVERS

### ● Emploi et chômage des 55-64 ans en 2011

- **Présentation par la Dares** : « En 2011, 44,4 % des personnes âgées de 55 à 64 ans sont actives en France métropolitaine, 41,5 % sont en emploi et 2,9 % au chômage. Une fois corrigé de l'effet de la structure démographique, le taux d'activité des seniors a augmenté de 3,2 points au cours de l'année 2011, après une hausse de près de 2 points chaque année de 2008 à 2010. Cette accélération est due à une hausse d'environ 3 points en 2011 du taux d'activité des 60-64 ans, après environ 1 point par an en moyenne les trois années précédentes. Avec la poursuite de la réduction du nombre de bénéficiaires d'un dispositif public de cessation anticipée d'activité, le taux d'activité des 55-59 ans a progressé, lui aussi, d'environ 3 points en 2011, au même rythme que de 2008 à 2010.

Inférieur de 2,9 points à celui de l'ensemble de la population active, le taux de chômage des seniors s'établit à 6,5 % fin 2011, soit un niveau identique à celui de la fin 2010. Hors effet de structure démographique, le taux d'emploi des seniors a, comme le taux d'activité, connu une accélération en 2011, progressant de 3,0 points au cours de l'année. Sa hausse s'élève à 7,4 points depuis le début 2008 et à un total de 10,0 points depuis le début 2003.

Le taux d'emploi des seniors en France est désormais légèrement supérieur à la moyenne européenne entre 55 et 59 ans, mais il reste largement inférieur entre 60 et 64 ans. Pour l'ensemble des 55-64 ans, il a augmenté de 11 points entre 2000 et 2011, en France, comme dans l'ensemble de l'Union européenne ».

<http://travail-emploi.gouv.fr/actualite-presse,42/breves,2137/etudes-recherche-statistiques-de,76/etudes-et-recherche,77/publications-dares,98/dares-analyses-dares-indicateurs,102/2012-049-emploi-et-chomage-des-55,15109.html>

- **L'étude de la Dares (15 pages)** :

<http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/2012-049.pdf>

(Source : <http://travail-emploi.gouv.fr>, juillet 2012)

**Prochain numéro : 12 septembre 2012. Le.Crible vous souhaite un bel été.**

[Retour au sommaire](#)

**Le.Crible, la lettre d'information hebdomadaire de l'Urssaf de Paris/région parisienne.** En ligne tous les mercredis  
Directeur de la publication : Vincent Ravoux, directeur général de l'Urssaf de Paris-région parisienne. Rédacteur en chef : Eric Tessier. Contact : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)

Si vous ne désirez plus recevoir cette newsletter, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)